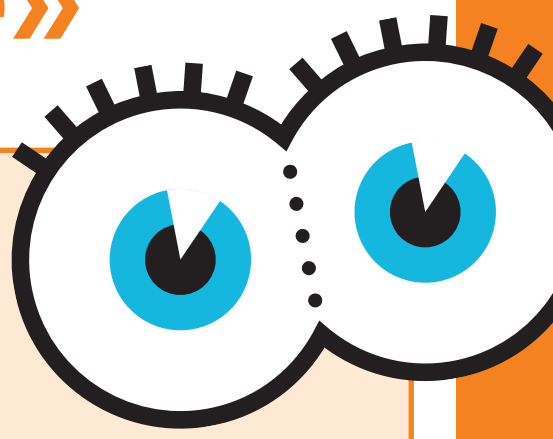


# La charte d'accompagnement «Voyez-moi comme une personne»



## Notre philosophie

Nous accompagnons les résident-e-s de nos EMS dans le respect de leur dignité, droits et libertés individuelles, en veillant à leur bien-être et leur qualité de vie au quotidien.

La philosophie du soin et de la relation Humanitude® nous guide jour après jour dans l'accompagnement individualisé de chaque résident-e en donnant priorité à ses habitudes et envies.

Nous nous impliquons, résident-e-s, familles et professionnels, à développer un lieu de vie et de travail adapté aux personnes âgées, malvoyantes ou aveugles garantissant plaisir et satisfaction pour tous.

## Notre référence

Le concept Humanitude® avec ses :

### Cinq principes

1. Zéro soin de force, sans abandon de soin
2. Respect de l'intimité et de la singularité
3. Vivre et mourir debout
4. Ouverture vers l'extérieur
5. Lieu de vie, lieu d'envie

### Quatre piliers

1. La parole
2. Le regard
3. Le toucher
4. La verticalité

La philosophie Humanitude® s'accompagne de plusieurs concepts et outils complémentaires.

## Nos valeurs et intentions

*Moi bénéficiaire*

*Moi professionnel*

*Moi institution*

*Moi proche*

### Respect

Je vous respecte et vous respectez ma singularité, ma dignité et mon intimité, ainsi que mes choix et habitudes.

Je vous respecte, en particulier votre vie privée, désirs et rythme. Vous me respectez et reconnaissez mon travail.

Je vous respecte dans votre singularité et droits et vous respectez les professionnels, règles et philosophies institutionnelles.

Je vous respecte dans votre singularité et droits et vous respectez les professionnels, règles et philosophies institutionnelles.

### Liberté

Je suis libre dans mes droits et devoirs, dans le respect de leurs limites et application au sein de mon lieu de vie.

Je suis un professionnel libre et responsable de mes actions dans le cadre des droits et devoirs de l'institution. Je veille en permanence au respect de vos droits, valeurs et choix individuels.

Je suis garant du respect et de la bonne application de vos libertés individuelles.

Je reste libre quant à mon implication dans l'accompagnement de mon proche. Ceci, dans le respect de mes droits et devoirs.

### Intimité

Je suis respecté dans tous mes droits intimes car vous êtes chez moi et je respecte les vôtres.

Je travaille sur votre lieu de vie et respecte votre intimité comme vous respectez la mienne.

Je mets tout en œuvre afin de garantir que les droits à l'intimité soient respectés pour tous et par tous.

J'accompagne mon proche dans le respect de tous ses droits intimes, en partenariat avec les professionnels et indépendamment de mes convictions et sensibilités personnelles.

### Malvoyance - cécité

J'ai besoin d'un environnement sécuritaire et adapté à mon état de santé afin d'utiliser mes ressources existantes et de garder au mieux mon autonomie.

Je m'engage à développer mes connaissances et compétences afin de vous accompagner en veillant à maintenir votre autonomie et indépendance.

Je m'engage à être un lieu de vie pour personnes âgées avec une organisation, une infrastructure et un fonctionnement adaptés au déficit visuel et handicaps associés.

Je participe avec les professionnels à favoriser l'autonomie et l'indépendance de mon proche.

### Engagement

Je m'engage à respecter les règles de l'institution et de la communauté, tout en tenant compte de mes envies et habitudes de vie.

Je m'engage à veiller avec empathie, respect, authenticité et sans jugement au bien être des résidents.

Je m'engage à veiller aux dimensions bio-psycho-sociales et spirituelles des résidents, leurs familles et des collaborateurs.

Je m'engage à respecter les règles institutionnelles et communautaires et à participer dans la mesure de mon possible à la vie quotidienne de mon proche.

### Accomplissement

Je mets tout en œuvre pour réaliser mon projet de vie selon mes envies et habitudes dans mon lieu de vie.

Je réalise mon métier dans le respect de mes compétences et responsabilités. Ceci dans le but d'accompagner le résident dans son projet de vie. J'ai un projet de développement professionnel et social.

Je garantis d'offrir un cadre institutionnel et du temps permettant de répondre à la réalisation des projets de vie des résidents (activités, balades, restaurants, etc.) et le développement des connaissances métiers.

J'accompagne mon proche dans la réalisation de son projet de vie, selon mes possibilités, ressources et capacités.

### Communication

Je formule mes envies et attentes, j'informe de mes observations et j'entretiens la communication selon le principe des 4 piliers.

Je veille à avoir une communication adaptée et de qualité et j'écoute de manière active. Je pratique la communication selon le principe des 4 piliers. Je prends l'avis de votre représentant si vous ne pouvez pas vous exprimer par vous-même.

J'offre et mets en place des outils et espaces adéquats favorisant la transmission de l'information, les interactions et l'écoute active. Je garantis l'application de la communication selon le principe des 4 piliers.

J'entretiens la communication avec mon proche et les professionnels qui l'accompagnent, et je soutiens la communication selon le principe des 4 piliers.